

CACES® R489

R489

Conduite en sécurité de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Catégories proposées : 1A, 1B, 2B, 3, 4, 5,7



Public Visé

Toute personne, débutante ou expérimentée, amenée à conduire des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.



Pré Requis

Être âgé de 18 ans au minimum sauf dérogation, vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à comprendre le français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Être capable, conformément au référentiel de la recommandation R489 de la CNAM :

D'appliquer, sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté, De conduire en sécurité un chariot de manutention automoteur à conducteur porté de la ou des catégorie(s) concernée(s).

Parcours pédagogique

1 - THEORIE

Connaissances générales (responsabilités et rôle des différents acteurs, compréhension du dispositif CACES®)

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Principaux types des chariots de manutention – les différentes catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

2 - PRATIQUE

Mise en œuvre des règles de conduite en sécurité, circulation et travail :

Prise de poste et vérification

Conduite et manœuvres

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, gants de manutention, protection individuelle contre le bruit, vêtement rétro-réfléchissant.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes participatives, projection d'un support de formation, exposés, exercices pratiques, film vidéo.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur(s) et testeur(s) qualifiés et certifiés



Méthodes et modalités d'évaluation

Test théorique QCM (évaluation des connaissances)
Test pratique (évaluation des savoir-faire).
Evaluation de la satisfaction du stagiaire et de l'atteinte des objectifs
par questionnaire en fin de session
Signature par le stagiaire et le formateur d'une feuille d'émargement
par demi-journée
Attestation de fin de formation
Certificat de réalisation

Modalités d'accessibilité handicap

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le référent handicap : 02 43 28 34 22 / formations@btps72.fr



Durée

**3 jours en initial et 2 jours en
recyclage**